

dre un terrain y attenant. Dans le même temps, la dite corporation industrielle cherchait un emplacement pour y faire bâtir une maison destinée à tenir ses assemblées et à loger les employés de son administration. Ce fut alors qu'une délibération des maitres marchands et ouvriers de la grande fabrique fut prise pardevant notaire, le 22 novembre 1724, à l'effet d'acheter une maison ou un emplacement, pour y tenir leur bureau. Un arrêt du conseil, du 6 mars 1725, permit à la communauté d'acquérir le sus dit terrain, et par le contrat du 27 octobre elle acheta des Dominicains un espace d'environ quarante pieds de largeur sur quatre-vingt-neuf de longueur. Cet emplacement avait « pour confins, du côté du soir, la « rue Saint-Dominique; du côté du midi, la maison du « sieur Bertaud, voyer de cette ville, et le terrain des « révérends pères pour le surplus; et du côté de bise, la « basse église des dits révérends pères et la dite chapelle » et sacristie. »

La maison qui servait de confins aux fabricants, du côté du midi, est celle qui porte aujourd'hui le n° 3. Elle avait dû probablement être construite à la même époque, par le dit Bertaud, son propriétaire, voyer de la ville et par conséquent architecte. Elle est remarquable par son style et son ornementation; mais elle a été presque entièrement défigurée par la déplorable mode contemporaine, qui consiste à garnir le rez-de-chaussée de menuiserie. En outre une partie de la façade a été peinte en rouge brun, sur lequel se détachent une multitude de disques bleus. Les gens de goût comprendront qu'avec de tels embellissements le ridicule remplace l'aspect architectural.

Je ne ferai pas la description de l'église des Jacobins (1),

(1) Voir cette description par Collombet, dans le *Lyon ancien et moderne*.